

## Collège Saint-Louis

Date: 2023-04-11

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le 2023-04-11. Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école est disponible sur notre site Internet : [collegesaintlouis.ecolelachine.com](http://collegesaintlouis.ecolelachine.com)

Brigitte Cool, directrice



### Actions réalisées en 2022-2023:

**Comité:** La direction, deux de nos TES, le psychoéducateur, l'AVSEC, un enseignant et deux surveillants.

**Nombre de réunions:** 3

**Nos grandes priorités :** La violence verbale, les habiletés sociales, le respect des différences ainsi que le racisme

**Nos mesures de prévention:** former intervenants et élèves, poursuivre les activités déjà mises en place.

**Les ateliers offerts: (tournée de classe des intervenants pour présenter les services et les ateliers)**

#### 1e cycle:

- 1re sec. « Loi de l'effet » et 2e sec. « Le plaisir » par l'intervenante Cumulus
- 1e sec. et 2e sec. « Les saines habitudes de vie » par l'infirmière et TES
- 1re sec. « Déstresse et progresse » par le psychoéducateur et TES
- 1re sec. « Clip intimidation » , 2e sec. « Cyberintimidation » par l'agente sociocommunautaire
- 2e sec. « L'homophobie. » par le GRIS
- 2e sec. Sensibiliser les jeunes à la maladie mentale par la Fondation « Jeunes en tête »
- 2e sec. « Image et estime de soi » par l'infirmière
- 2e sec. « Contraception et ITSS » par l'infirmière

#### 2e cycle:

##### **3e secondaire:**

- « Premier amour » par l'Infirmière
- « Le bien être numérique » sur les bonnes pratiques sur les réseaux sociaux par TES et l'organisme le CIEL
- « Le cybersexe » par TES et sociocommunautaire
- « Assuétude » par l'intervenante CUMULUS
- « Contraception et ITSS » par l'infirmière

##### **4e secondaire:**

- « Persévérance de vie » Conférence par Anne-Sophie Barette
- Sensibiliser les jeunes à la maladie mentale par la Fondation « Jeunes en tête »
- « Goût du risque » par l'infirmière et intervenante Cumulus
- « Contraception et ITSS » par l'infirmière
- « Drogue et sexualité » par l'intervenante Cumulus
- « Homophobie » par l'AVSEC
- « Relations égalitaires » par l'organisme Parados
- « Violence subtile » par le théâtre Parminou

##### **5e secondaire:**

- « Persévérance de vie » Conférence par Anne-Sophie Barette
- « La violence dans les relations amoureuses » par la maison Parados et l'agente sociocommunautaire.
- « Jéopardy contraception et ITSS » par l'infirmière
- « Contraception et ITSS » par l'infirmière
- « Goût du risque » par l'infirmière et intervenante Cumulus
- « Droit au but » par le théâtre Parminou
- « Bal après Bal » par l'infirmière et l'intervenante de Cumulus

À cela s'ajoutent: Divers ateliers et kiosques (le consentement, la toxico, la violence, etc.) durant les heures du dîner; congrès de Jeunes Amnistie internationale; formation interligne (club LGBTQ plus et équipe école); les droits de la femme (visite de la mairesse, conférencières invitées), comité LGBT, etc.

### Passation du questionnaire sur « Sécurité santé et bien-être »

Nous devons toujours sensibiliser nos jeunes à dénoncer lorsqu'ils vivent une situation d'intimidation, car certains ont peur d'être jugés par leurs pairs comme des délateurs.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

## Collège Saint-Louis

### Constats de nos actions :

Nous réalisons que les élèves ont de plus en plus de connaissances sur les divers formes de violence, ex: tout ce qui est rattaché au LGBTQ plus., aux communautés pluriethnique. Ils sont beaucoup plus informés et beaucoup plus outillés mais encore faut-il poursuivre notre travail pour ce qui est de la mise en application, de l'acceptation en générale, ex: des diverses communautés.

Il y a encore un travail important à faire dans la manière de s'adresser aux autres: violence verbale. Il faut amener les élèves à partager ces informations pour que l'on puisse agir le plus efficacement possible.



### Actions prévues pour 2023-2024 :

Suite à l'analyse des résultats du questionnaire sur « Sécurité santé et bien-être », nous aurons davantage de pistes d'interventions en lien avec la prévention de la violence sur toutes ses formes.

Un comité plan de lutte sera formé d'un membre de la direction, des deux TES, du psychoéducateur, de l'AVSEC, d'un enseignant et de deux surveillants.

L'an prochain, le comité prévoit faire 3 rencontres afin de réguler notre plan d'action sur le sujet de la prévention de la violence. Nous continuerons de cibler la violence verbale, les habiletés sociales, le respect des différences ainsi que le racisme. Nous poursuivrons les activités mises en place. (formations, ateliers, kiosques, etc.) Nous devons toujours sensibiliser davantage les élèves à la violence verbale. Nous organiserons des visites de la Caravane de la tolérance en 2e et 4e secondaire. Nous sensibiliserons les jeunes de l'importance d'agir lors de situation d'intimidation ou de violence qu'ils soient victimes ou témoins.

En regard du personnel, nous aimerions que les enseignants, reçoivent la formation « 100 % intervention ».

Pour les parents, nous maintiendrons la sensibilisation à l'utilisation que font leur enfant des réseaux sociaux et nous pourrions offrir une formation sur l'intimidation afin qu'ils soient plus sensibles à cette réalité.

Concernant l'homophobie, nous avons l'intention de poursuivre avec notre comité LGBT ainsi que de donner suite à « La semaine arc-en-ciel ».

Pour le protocole d'intervention concernant le signalement d'une situation de violence, d'intimidation ou de cyberintimidation, nous allons réfléchir à la mise en place d'un outil de consignation des signalements faits.

Pour la diffusion du protocole, nous informerons les membres du personnel de la façon de signaler une situation de violence et d'intimidation et redistribuerons les formulaires de signalement aux membres de l'équipe-école afin qu'ils soient davantage utilisés. Nous devons revoir le plan de lutte pour 2023-2024 avec le nouveau gabarit.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

#### Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intérêt ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

#### Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).